

<https://www.snetap-fsu.fr/SARS-CoV-2-et-consequences-lacher-prise-dans-l-Education-n-est-pas-la-solution.html>



SARS-CoV-2 et conséquences : lâcher-prise dans l'Éducation n'est pas la solution !

- Les Dossiers - Covid-19 Le SNETAP-FSU à vos côtés -

Date de mise en ligne : dimanche 4 septembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Même si l'été n'a pas connu de vague significative, le SARS-CoV-2 est là - en témoigne la situation épidémique actuelle sur [l'île de la Réunion](#) - et sera là encore longtemps et **il va falloir vivre avec le virus, sans lui faciliter les choses**. Les infections répétées ou le tout-vaccinal n'apportant pas l'effet protecteur escompté, il faut limiter durablement les risques et, pour ce faire, sortir d'une gestion de crise à court terme, vague après vague, mesure après mesure et dose de vaccin après dose de vaccin.

Les élèves, étudiant.es, apprenti.es, stagiaires ont subi de graves conséquences, que ce soit en termes éducatifs, sociaux, économiques et psychologiques. Concernant la prise en compte du **passif pédagogique** résultant de 3 années scolaires impactées par l'épidémie, le SNETAP-[FSU](#) est intervenu de façon constante dans les instances comme dans chacune des audiences ayant lieu depuis mai dernier avec le nouveau ministre de l'agriculture et son cabinet, afin qu'on ne détourne pas les yeux... La réponse de la [DGER](#) avait jusque là été constante : aucun dispositif de prévu pour cette rentrée. Il aura fallu attendre ce jour de prérentrée, pour qu'après une énième relance, la DGER officialise par courriel l'attribution d'une "enveloppe supplémentaire" d'[HSE](#) dédiées (6000 heures non consommées et 6000 heures supplémentaires) "afin de favoriser la mise en œuvre d'actions permettant de remobiliser les élèves susceptibles de décrocher et/ou de corriger certaines fragilités en termes d'acquisition des capacités attendues". Le déni aura donc pris fin officiellement ce 31 août à 19h30 par un courriel adressé aux représentants du [CNEA](#). Reste encore à obtenir que des bilans de l'utilisation des HSE Covid des tranches précédentes soient réalisés, sachant que le dispositif en question est loin de permettre à de réels parcours aménagés d'être déployés comme il conviendrait.

Il est par ailleurs nécessaire de développer une **stratégie sanitaire globale**, cohérente, coordonnée et de long terme. En particulier, **renforcer la prévention** fondée sur la connaissance des modalités de transmission du virus est absolument indispensable. De plus, il faut investir massivement dans la surveillance de **la qualité de l'air et dans l'aménagement des lieux clos**, notamment nos lycées et écoles de l'enseignement supérieur agricole, ce qui ne saurait se résumer à la présence d'un ou deux capteurs de Co2 par établissement !

Renforcer la capacité du système hospitalier à accueillir les patients, et disposer d'un système public de santé solide ne devrait plus souffrir d'atermoiements. Le SNETAP-FSU et sa fédération, la FSU, appellent à manifester en ce sens le 22 septembre pour la « Journée nationale d'action pour la santé ».

Le SNETAP-FSU considère que les mesures prises dans l'Éducation (le MASA étant totalement « suiviste » de ce que le MEN décide) ne sont toujours pas à la hauteur de cet enjeu. Il se satisfait qu'il ait été mis fin au « pass sanitaire » à compter du 1er août, ainsi qu'à l'état d'urgence sanitaire, marquant le retour au droit commun, tout en dénonçant le maintien du « pass vaccinal » pour les personnels de santé de nos établissements. Il appelle les personnels à tous les niveaux à exiger les moyens pour prévenir les risques liés au SARS-CoV-2, en commençant cette année scolaire par exiger des directions de convoquer une [CoHS](#) exceptionnelle, notamment afin d'actualiser les PCA et PRA comme indiquée dans la dernière [note de service en vigueur \(DGER/SET/SDEDC/2022-555\)](#).

Paris, le 1er septembre 2022